



Un programme Mobilités Actives pour ma ville

-

Vos Engagements

Une ville cyclable est une ville plus agréable pour tout le monde. Grâce à l'augmentation de la place accordée aux piétons et aux cyclistes et à l'apaisement général de la circulation, c'est une ville moins bruyante et où l'on respire mieux. C'est une ville où les enfants peuvent aller à l'école à pied ou à vélo sans que les parents craignent pour leur sécurité. C'est une ville où les piétons et les cyclistes prennent plaisir à se déplacer, à déambuler et s'arrêter. C'est finalement une ville où l'espace public redevient un lieu de vie.

Qui sommes-nous ?

VéloSQY est l'antenne à Saint-Quentin-en-Yvelines de l'association francilienne Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB).

Nous avons la conviction que le vélo est la solution pour se déplacer partout en Île-de-France. Notre objectif : que chacun.e puisse se déplacer à vélo de manière efficace, agréable et sécurisée, que ce soit pour aller au travail, faire ses courses, rouler avec ses enfants ou pour se balader. Nous agissons au quotidien pour :

- Promouvoir la place du vélo et le développement d'aménagements cyclables de qualité.
- Donner des conseils aux cyclistes et à tous ceux qui veulent se mettre au vélo pour faciliter leurs déplacements.
- Apprendre à tous et toutes à faire du vélo grâce à notre vélo-école pour adulte

Contact : velosqy@mdb-idf.org

Thème	Mesure	Je m'engage	Je suis favorable	Je suis défavorable	Proposition alternative
Connecter les quartiers de la ville et les communes voisines avec des itinéraires cyclables sécurisés et continus	Associer notre association aux projets de nouveaux aménagements afin de bénéficier d'un retour d'expertise des usagers et ce dès la phase de conception				
	Soutenir et accélérer le déploiement du schéma directeur cyclable de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines en augmentant les moyens consacrés à celui-ci				
	Engager une réflexion sur le plan de circulation de la commune pour développer de nouveaux itinéraires cyclables continus sur les voiries communales				

Thème	Mesure	Je m'engage	Je suis favorable	Je suis défavorable	Proposition alternative
<p align="center">Une ville qui protège les piétons et les cyclistes : apaiser la ville !</p>	Généraliser le 30 km/h en lien avec la hiérarchisation viaire réalisée par SQY				
	Mettre en œuvre l'obligation de neutraliser le stationnement automobile sur cinq mètres au minimum en amont des passages piétons d'ici au 31 décembre 2026, conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)				
	Traiter les carrefours et axes dangereux de la commune en testant d'abord en aménagements provisoires				
	Développer des "rues aux écoles"				

Thème	Mesure	Je m'engage	Je suis favorable	Je suis défavorable	Proposition alternative
<p align="center">Faciliter les déplacements à vélo</p>	<p>Développer l'offre de stationnement vélo en équipant tous les équipements publics et les gares</p>				
	<p>Installer des panonceaux M12 sur les feux de circulation (permet aux cyclistes de passer au rouge sous certaines conditions)</p>				
	<p>Développer, aménager et rendre visibles les double-sens cyclables (sens-interdits sauf vélos)</p>				
	<p>Supprimer les barrières, potelets et obstacles sur les aménagements cyclables</p> <p>Supprimer les barrières, potelets et obstacles sur les aménagements cyclables</p>				
	<p>Aménager les pôles gare pour les rendre accessibles à vélo</p>				

Thème	Mesure	Je m'engage	Je suis favorable	Je suis défavorable	Proposition alternative
<p align="center">Former et sensibiliser au vélo pour permettre à tous de choisir sa mobilité</p>	Favoriser le développement d'une vélo-école pour les adultes				
	Avoir un référent mobilités actives dans chaque commune et former le personnel (service voirie, police municipale, urbanisme, ...) sur ces enjeux				
	Généraliser le Savoir Rouler à Vélo dans la commune, pour tous les élèves de primaire et aménager une aire d'apprentissage				
	Sensibiliser les entreprises et les commerces afin qu'ils mettent en place du stationnement vélo en conformité avec les obligations légales (Code de la construction et de l'Habitat, PLU, ...)				
	Communiquer auprès de la population afin de la sensibiliser aux dispositions du code de la route en particulier celles permettant d'assurer la sécurité des usagers vulnérables (pistes cyclables obligatoires ou non, distance de sécurité lors des dépassements, sas vélo, double-sens cyclable, zone de rencontre, voie verte, M12, etc.)				

Thème	Mesure	Je m'engage	Je suis favorable	Je suis défavorable	Proposition alternative
Actions sur les points noirs à résorber	Créer un aménagement cyclable sur la portion entre le carrefour des Pyramides et le rond-point des Cités Amies. Cette discontinuité de 250 m empêche de se rendre en sécurité à la gare de la Verrière.				
	Sécuriser l'ensemble des carrefours giratoires				
	Augmentation de l'offre de stationnement vélo en centre-ville autour de la halle du marché				